

Inégalités entre jeunes sur fond de crise : le rapport

Avec ce premier rapport de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, l'INJEP constate le creusement des inégalités entre jeunes.

L'INJEP publie à la Documentation française un rapport sous la direction de Francine Labadie, *Inégalités entre jeunes sur fond de crise*. Ce rapport dresse d'abord un état des lieux de la situation des jeunes en temps de crise. Il explore ensuite la question des inégalités intragénérationnelles à travers les trajectoires scolaires et d'accès à l'emploi. Enfin, le document attire l'attention sur le cumul de ces inégalités, source de complexité pour l'action publique aujourd'hui et demain. Ces analyses sont enrichies de contributions statistiques et de points de vue d'acteurs. Pour Francine Labadie, chef de projet Observatoire de la jeunesse à l'INJEP, qui a dirigé ce rapport, quatre enseignements principaux peuvent en être tirés : d'abord, les inégalités intragénérationnelles s'aggravent sur fond de crise, « la ligne de fracture passant principalement par le diplôme ». Il y a ensuite « imbrication des dimensions conjoncturelle et structurelle de la crise », expliquant en grande partie le creusement de ces inégalités entre jeunes. Troisième leçon : l'existence d'une dynamique systémique des inégalités, qui rend ces dernières difficiles à combattre par des interventions sectorielles seules. Enfin, le dernier enseignement « renvoie à l'égalité des droits. Plutôt que de privilégier l'indépendance du jeune, via des aides directes, « l'Etat providence français favorise les solidarités familiales pour sa prise en charge. Partant « ces « grands enfants » se voient refuser l'accès à des droits sociaux universels ».



L'INJEP s'est fondé sur ce rapport pour organiser, mardi 4 décembre 2012, au Conseil économique, social et environnemental, les premières Rencontres de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse sur le thème des inégalités entre jeunes. Quelque 300 personnes se sont réunies sur les bancs de l'hémicycle pour contribuer au débat. Valérie Fourneyron, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, venue pour conclure, a déclaré : « La mise en place de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques publiques de jeunesse était un défi que l'INJEP a relevé et mis en œuvre avec efficacité ». Et d'ajouter : « L'évaluation des politiques publiques et leur mise en débat est en cohérence avec la volonté [du] gouvernement d'appréhender les questions de jeunesse de manière intégrée, sur le mode du dialogue et de la co-construction ».

Ont contribué à ce rapport : Olivier Galland, Pierre Merle, Stéphane Jugnot, Yaël Brinbaum, Christine Guégnard, Philippe Coulangeon, Régis Cortesero, François Beck, Yaëlle Amsellem-Mainguy, Léa Lima, Muriel Nicolas, Eric Favey, Sandrine Forzy, Joaquim Timoteo, Thierry Rocher, Brahim Laouisset, Damien Megherbi, Thomas Couppié, Nisrine Zaïbi, Irène Pequerul, Claire Letroublon, Jean-Pierre Bontoux.

- En vente en librairie

- [Cliquer ici](#) pour se procurer le rapport *Inégalités entre jeunes sur fond de crise* à la Documentation française

- Retrouvez le reportage et les comptes-rendus de ces rencontres, prochainement sur www.injep.fr

- Participez au débat sur www.facebook.com/injep



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Établissement public sous la tutelle du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
95, avenue de France, 75650 – Paris Cedex 13 – Tél. : 01 70 98 94 00 – www.injep.fr / www.jeunesseenaction.fr

Contact presse :
sonnet@injep.fr
Tél. : 06 03 27 92 15